

Anniversaire

Anniversaire

Anniversaire

« L'enfant ne devient pas un Homme, il en est déjà un »

Janusz Korczak

Brigitte CAPPE, FOF-Paris-Nord de France
Guillemette AUBIN-VIARD, FOF-Grand Est

Le 20 novembre 1989 était ratifiée la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. 195 pays¹ ont signé cette convention, inscrivant les droits des enfants de façon spécifique et détaillée dans un traité que l'on peut qualifier de fondateur. 30 ans.

Depuis Dolto, Montessori et tant d'autres, tout le monde sait que l'enfant est un être humain à part entière, et pas un adulte en miniature ni un tube digestif avec des cordes vocales surpuissantes.

Dans le monde, ces droits de l'enfant ne sont pas respectés. L'esclavage moderne, le travail des enfants, les enfants-soldats, les difficultés ou l'absence d'accès à l'éducation, à des soins de base ou même à l'eau potable sont des réalités aujourd'hui, en 2019, bientôt 2020. La situation est encore plus criante pour les filles: pas d'éducation, mutilations et violences sexuelles...

Et en France?

Il nous semble que la France est plutôt dans un mouvement de régression et de déconstruction des progrès lancés après la Seconde Guerre mondiale. Sur l'impulsion du Conseil National de la Résistance, les avancées ont été majeures dans l'accès aux soins, à l'éducation, pour les enfants comme pour les adultes... Aujourd'hui, on voit naître des projets innovants, mais pas de réelle mise en œuvre par manque de moyens (prenons l'exemple des CP à effectif réduit, une vraie bonne idée, mais à moyens constants, sans créations de postes, en alourdissant les autres classes, et dans l'arbitraire de la notion de zones sensibles).

¹ Parmi ces 195, seuls les Etats-Unis et la Somalie l'ont signée et ne l'ont pas ratifiée.

Les États-Unis: plusieurs de ses États refusent d'abolir la peine de mort pour des crimes commis par des mineurs (même si la condamnation n'est effectuée qu'à la majorité). En outre, de nombreux lobbies pensent que cette convention ôte les droits des parents sur leurs enfants.

La Somalie: l'état des institutions de ce pays

Anniversaire

Anniversaire

En France, il y a encore des enfants qui vivent dans des logements insalubres, qui ne grandissent pas dans des conditions qui leur permettent d'étudier, qui sont mal nourris, mal habillés, mal lavés. Il y a des enfants qui vivent dans la rue, d'autres qui ont quitté un pays en guerre et qui dorment dans une tente en étant soupçonnés de mentir sur leur âge pour recevoir l'aide due aux mineurs dans notre pays. Ces mineurs isolés venant du monde entier, pour lesquels l'ASE² constate son impuissance à les prendre en charge (autrement que par les aides assurées bénévolement par des éducateurs hors du cadre de leurs fonctions), restent dans la rue, avec des secours épisodiques aléatoires.

En France, des bébés, des enfants sont enfermés avec leurs parents dans les centres de rétention pour déboutés de l'asile et sans papiers. Et en France, on étiquette et on remplit les tiroirs, on enferme les enfants dans des cases dès qu'ils ne sont pas conformes à une normalité arbitraire. Cela dit, on enferme aussi les adultes dans cette situation. Quant à l'accès aux soins, il n'est pas en bonne voie, comme le prouvent les mouvements de révolte en cours à l'hôpital. 30 ans.

Mais en France, on vient aussi d'interdire les châtiments corporels, comme la traditionnelle « fessée », et autres formes de violence éducative. On apprend à écouter la parole des enfants dans les affaires judiciaires et familiales, on les protège, on les gâte, on fait de leur épanouissement une priorité quelle que soit la classe sociale ou le niveau de revenu.

Le défenseur des droits et ses services accomplissent un travail constant, attentif, en s'auto-saisissant avec indépendance devant le pouvoir en place. Citons aussi la création du HCFEA³, en transversalité des différents ministères concernés. C'est une instance consultative et très encadrée. Le CEP-Enfance⁴ y dispose cependant de deux sièges.

L'instruction est gratuite, mais pas les crèches, ni la cantine... Il y a des bus scolaires pour permettre aux enfants qui vivent dans des lieux isolés de rejoindre une école, mais aussi des fermetures d'écoles, des regroupements de collèges énormes... Les examens médicaux de la petite enfance sont pris en charge, les premiers rendez-vous chez le dentiste aussi... 30 ans.

² Aide Sociale à l'Enfance

³ Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge

⁴ Construire Ensemble la Politique de l'Enfance est un collectif national rassemblant plus de 100 organisations (dont la FOF), qui demande qu'une véritable politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse soit co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés.

Anniversaire

Anniversaire

L'existence d'un défenseur des enfants, les mouvements de réflexion et de proposition comme le CEP-Enfance, les prises de conscience et les actions comme « Pas de 0 de conduite... »⁵ ou « Pas de bébés à la consigne »⁶ et quantité d'initiatives privées, individuelles ou associatives mettent en œuvre au quotidien cette Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de façon créative. Ces choses-là nous montrent que nous allons quand même dans le bon sens. Et que le respect de cette CIDE dépend du législateur comme du citoyen !

Aujourd'hui, 30 ans après cette signature, nous avons bien besoin de l'engagement des uns comme des autres à l'heure où nous attendent plus que jamais des défis à échelle planétaire : la paix, l'écologie. Pensons à Greta Thunberg, une (encore) enfant de 16 ans, qui s'engage dans ce combat et interpelle les adultes ! Il y a 30 ans seulement, une enfant aurait-elle pu être écoutée ainsi ?

Et chez les adultes ? Comment enrayer le mouvement massif de démissions et reconversions parmi les professionnels qui gardent, animent, éduquent, protègent, enseignent, soignent les enfants (même des orthophonistes) ? Tous témoignent de leur impuissance grandissante pour remplir leur mission dans leurs lieux de travail respectifs et des violences institutionnelles subies par les enfants. Entre diminution des effectifs et des moyens et absence d'espaces pour penser ensemble leur métier, ils sont nombreux à renoncer... Comment garder l'engagement nécessaire ? Nombreux aussi sont ceux qui veulent résister...

Dans notre métier d'orthophoniste, beaucoup d'entre nous prennent soin d'enfants. Et d'anciens enfants devenus grands. Et de très vieux enfants qui le redeviennent parfois. Soigner la parole de chaque humain, chaque fille, chaque garçon, chaque femme, chaque homme, voilà notre métier. Et considérer chaque enfant comme une Personne Humaine, comme un sujet, c'est bien là ce que défend la FOF. La FOF... Tenez, voilà un lieu où penser à plusieurs pour résister, s'engager et continuer à défendre les Droits de l'Enfant et de l'Humanité !

1989, pour l'une de nous, c'est l'année du plus ancien souvenir de Journal Télévisé : la chute du mur de Berlin le 9 novembre. Pas de souvenir du 20 novembre. Mais nous osons croire que dans encore 30 ans, nous aurons avancé sensiblement. Que chaque enfant sur terre vivra mieux qu'aujourd'hui.

Rendez-vous en 2049.

⁵ Le collectif Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans rassemble là encore de nombreuses organisations (dont la FOF) pour empêcher la proposition portée par le Président Nicolas Sarkozy de dépister les troubles du comportement à la maternelle comme prédictifs de la délinquance future.

⁶ Le collectif Pas de bébés à la consigne regroupe une cinquantaine d'associations et s'est créé en 2009 pour défendre un accueil de qualité pour les jeunes enfants, en structures collectives et en accueil individuel.